

TAPURA HUIRAATIRA

Assemblée de la Polynésie Française

La représentante

Le 11 juin 2015

Intervention de la représentante Jeanine TATA :  
Situation sur les « RÉSEAUX ET ÉQUIPEMENTS  
STRUCTURANTS » inscrits au collectif n°1 concernant les  
Marquises

Monsieur le Président de la Polynésie Française,

Monsieur le Vice-président

Mesdames et messieurs les Ministres

Et vous mes très chères collègues les représentants,

Concernant le chapitre sur les « RÉSEAUX ET ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS » pour les Marquises, nous constatons que le gouvernement, à travers le ministère de l'Équipement, a pris en compte les quelques demandes qui ont été faites par nos communes marquisiennes. Plus particulièrement, dans les secteurs maritime et routier.

À la fin de cette année 2015, deux évènements majeurs sont programmés aux Marquises :

- L'arrivée du nouveau navire ARANUI 5 qui dessert nos îles
- Et le Festival des Îles Marquises qui se tiendra sur HIVA-OA

Au vu de ces évènements importants, il a été prévu des aménagements urgents :

- Nous avons l'aménagement et la reconstruction des quais comme à UA-POU. À TAHUATA, les travaux du nouveau débarcadère de Vaitahu ont

déjà commencé pour un investissement d'environ 200 millions de francs pacifique.

- Il y a également le bétonnage des routes dans nos îles.

Pourquoi de tels aménagements sont urgents ?

Tout simplement parce que ces travaux vont grandement faciliter le débarquement des navires de plaisance dans de meilleures conditions.

Prenons le cas du cargo-mixte ARANUI, celui-ci permet à nos îles d'être ravitaillées en toutes choses utiles à notre quotidien. Mais surtout, il est un vecteur important pour l'essor du tourisme dans l'archipel, et de la croisière en particulier.

Chaque année, ce sont en moyenne 24 000 croisiéristes qui empruntent ce navire avec de nombreuses escales à la clé, soit l'équivalent de 35 000 nuitées à bord. Avant la fin de l'année, un nouvel ARANUI sera mis en service, de plus grosse capacité, pouvant transporter jusqu'à 256 passagers. C'est une chance pour notre archipel !

S'agissant du bétonnage des routes, ces ouvrages sont aussi nécessaires à la sécurité de nos concitoyens. Ils permettent non seulement d'acheminer les touristes pour la découverte de nos vallées mais également d'apporter les productions de nos agriculteurs et artisans des vallées dans le village principal d'où partent les grands navires. En conséquence, ils sont utiles aux habitants des vallées pour convoyer leurs affaires à envoyer par l'ARANUI ou le TAPORO à destination des familles résidant à TAHITI.

Tout cela pour dire que ces travaux sont indispensables au développement de nos îles.

Enfin, je souhaiterais porter une dernière requête à l'attention de Monsieur le Président de la Polynésie Française : est-il envisageable d'inscrire l'opération du bétonnage des routes pour nos îles au contrat de projet 2015-2020 ? Dans la mesure où nos hakaiki sont d'accords... pourquoi pas pour tous nos archipels éloignés ?

Je vous remercie de votre attention.